

SYNEOS

RUE DES GREVES
77410 HERME

Téléphone : 01.64.00.71.02

Mail :

Bon No : 004056950		1ere Gachée : 13:12 (1) Quantité : 8.00 m3		Date : 11/09/2026 SPM2609115925 Réf. commande(2) : 0661390700		Zone : ZONE A Véhicule : 347 SYNEOS HERME-ES--347-NP Chauffeur : RUDY RUDY Centrale : HERME	
Client : 9990166 AMARO 32 RUE DE L'ARMURION 77171 Sourdun				Chantier : SOURDUN SOURDUN 32 RUE DE L'ARMURION 77171 Sourdun			
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 8.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 8.00	
en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures							
 							
Code Formule 6J350S1D20		Désignation(6)(8) BORDURE		Certification		Classe d'exposition(3) Classe chlorure Consistance(7) Dmax	
						S1 10	
Ciment(type et classe) LIGEX FPL1				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) Résistance caractéristique(4)	
						0	
Appellation commerciale : SOUS CENTRALE BETON A BORDU CEM II						Température :	
Mode de livraison :						N° Grue : Retour béton	
SERVICES				ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 8 METRE CUBE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8 METRE CUBE FIBRES POLYPROPYLENE 8 METRE CUBE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 8 METRE CUBE CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8 METRE CUBE						Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non